PUBLIÉ LE 20/02/2024 - MISE À JOUR LE 18/02/2026

Tak-755

Actualisation du 18/02/2026

Les AAP pour ces spécialités sont arrêtées

Spécialité(s) pharmaceutique(s)

Tak-755, (apadamtase alfa), 1500 UI, poudre et solvant pour solution injectable
Tak-755, (apadamtase alfa), 500 UI, poudre et solvant pour solution injectable

Substance active

Apadamtase alfa

Laboratoire

Takeda

AMM

Lire aussi

Autres informations

Résumé de rapport de synthèse périodique

Autorisation d'accès compassionnel (AAC)

Tak-755, (apadamtase alfa), 1500 UI, poudre et solvant pour solution injectable
Tak-755, (apadamtase alfa), 500 UI, poudre et solvant pour solution injectable

Fin d'AAC le 27/02/2025

Autorisation d'accès précoce (AAP)

Tak-755, (apadamtase alfa), 1500 UI, poudre et solvant pour solution injectable
Tak-755, (apadamtase alfa), 500 UI, poudre et solvant pour solution injectable

Indication de l'AAP octroyée le 12/12/2024 et arrêtée le 28/01/2026

Traitement enzymatique substitutif (TES) chez les enfants de moins de 12 ans atteints de purpura thrombotique thrombocytopénique congénital (PTTc) dû à un déficit en ADAMTS13

Tak-755, (apadamtase alfa), 1500 UI, poudre et solvant pour solution injectable
Tak-755, (apadamtase alfa), 500 UI, poudre et solvant pour solution injectable

Indication de l'AAP octroyée le 08/02/2024 et renouvelée le 15/02/2025 et arrêtée le 28/01/2026

Traitement enzymatique substitutif (TES) chez les patients âgés de 12 ans et plus atteints de purpura thrombotique thrombocytopénique congénital (PTTc) dû à un déficit en ADAMTS13.

Résumés de rapports de synthèses périodiques

AAP Adzynma – Résumé de rapport de synthèse n°1 – Période du 08/02/2024 au 08/09/2024 (16/06/2025)

Autorisation de mise sur le marché (AMM) – Oui